

I

*(Communications)***COUR DE JUSTICE****COUR DE JUSTICE****Prestation de serment des nouveaux membres de la Cour**

(2006/C 326/01)

Nommés juges à la Cour de justice des Communautés européennes par décision des représentants des gouvernements des États membres des Communautés européennes du 6 avril 2006 ⁽¹⁾ et du 6 juillet 2006 ⁽²⁾, pour la période du 7 octobre 2006 au 6 octobre 2012, M. Bonichot, Mme Lindh et M. von Danwitz ont prêté serment devant la Cour le 6 octobre 2006.

Nommés avocats généraux à la Cour de justice des Communautés européennes par décision des représentants des gouvernements des États membres des Communautés européennes du 6 avril 2006 ⁽¹⁾, pour la période du 7 octobre 2006 au 6 octobre 2012, M. Bot, M. Mazák et Mme Trstenjak ont prêté serment devant la Cour le 6 octobre 2006.

⁽¹⁾ JO L 104 du 13 avril 2006, p. 39.

⁽²⁾ JO L 215 du 5 août 2006, p. 30.

Élection des présidents de chambres

(2006/C 326/03)

Réunis le 9 octobre 2006, les juges de la Cour de justice ont élu, en vertu de l'article 10, paragraphe 1, premier alinéa, du règlement de procédure, MM. Jann, Timmermans, Rosas et Lenaerts comme présidents respectivement des première, deuxième, troisième et quatrième chambres siégeant à cinq juges, pour une période de trois ans expirant le 6 octobre 2009.

Réunis le 12 octobre 2006, les juges de la Cour de justice ont élu, en vertu de l'article 10, paragraphe 1, deuxième alinéa, du règlement de procédure, MM. Schintgen, Kūris, Klučka et Juhász comme présidents respectivement des cinquième, sixième, septième et huitième chambres siégeant à trois juges, pour une période d'un an expirant le 6 octobre 2007.

Affectation des juges aux chambres

(2006/C 326/04)

Election du président de la Cour

(2006/C 326/02)

Réunis le 9 octobre 2006, les juges de la Cour de justice des Communautés européennes ont élu, en vertu de l'article 7, paragraphe 1, du règlement de procédure, M. Skouris, comme président de la Cour, pour la période du 9 octobre 2006 au 6 octobre 2009.

La Cour a, lors de ses réunions des 11 et 13 octobre 2006, décidé d'affecter les juges aux chambres de la manière suivante:

Première chambre

M. Jann, président,

M. Schintgen, M. Tizzano, M. Borg Barthet, M. Ilešič et M. Levits, juges

Deuxième chambre

M. Timmermans, président,

M. Kūris, M. Schiemann, M. Makarczyk, M. Bay Larsen et M. Bonichot, juges

Troisième chambre

M. Rosas, président,

M. Klučka, M. Cunha Rodrigues, M. Löhmus, M. Ó Caoimh et Mme Lindh, juges

Quatrième chambre

M. Lenaerts, président,

M. Juhász, Mme Silva de Lapuerta, M. Arestis, M. Malenovský et M. von Danwitz, juges

Cinquième chambre

M. Schintgen, président,

M. Tizzano, M. Borg Barthet, M. Ilešič et M. Levits, juges

Sixième chambre

M. Kūris, président,

M. Schiemann, M. Makarczyk, M. Bay Larsen et M. Bonichot, juges

Septième chambre

M. Klučka, président,

M. Cunha Rodrigues, M. Löhmus, M. Ó Caoimh et Mme Lindh, juges

Huitième chambre

M. Juhász, président,

Mme Silva de Lapuerta, M. Arestis, M. Malenovský et M. von Danwitz, juges

Listes servant à la détermination de la composition des formations de jugement

(2006/C 326/05)

La Cour, a, lors de sa réunion du 11 octobre 2006, établi la liste visée à l'article 11ter, paragraphe 2, du règlement de procédure, pour la détermination de la composition de la grande chambre comme suit:

M. Schintgen

M. von Danwitz

M. Tizzano

M. Bonichot

M. Cunha Rodrigues

Mme Lindh

Mme Silva de Lapuerta

M. Bay Larsen

M. Schiemann

M. O'Caomh

M. Makarczyk

M. Levits

M. Kūris

M. Löhmus

M. Juhász

M. Klučka

M. Arestis

M. Malenovský

M. Borg Barthet

M. Ilešič

La Cour a, lors de sa réunion du 11 octobre 2006, établi les listes visées à l'article 11quater, paragraphe 2, premier alinéa, du règlement de procédure pour la détermination de la composition des chambres siégeant à cinq juges comme suit:

Première chambre

M. Schintgen

M. Levits

M. Tizzano

M. M. Ilešič

M. Borg Barthet